

# Bachoca

N°009 - Journal d'information municipale - GRATUIT - Février 2023

Disponible également sur le site internet : [www.murles.fr](http://www.murles.fr)



A LA UNE : Cérémonie des vœux,  
et projets 2023

FOCUS : Murles vu du ciel !



## Meilleurs vœux 2023

### EDITO



Murloises, Murlois,

Je suis très heureux de débiter cette première bachoca de l'année pour vous exprimer au nom du conseil municipal et des employés communaux tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur, épanouissement et réussite.

Depuis plusieurs années, nous traversons des moments difficiles avec une succession de crises.

Inconditionnellement optimistes, nous avons su

faire face grâce à une gestion adaptée et juste.

C'est avec votre active participation, compréhension et implication, qu'ensemble nous surmontons les épreuves qui impactent toutes les communes.

Je profite ainsi de cette occasion pour vous remercier de votre générosité, de votre solidarité et de votre investissement dans notre village.

Nous réalisons des économies pour maintenir la stabilité de notre budget mais cela ne doit pas entraîner l'arrêt de nos activités qui sont essentielles pour l'équilibre de chacun.

Lors de la cérémonie des vœux qui s'est tenue dimanche 29 janvier, vous êtes venus nombreux pour partager ce moment traditionnel de convivialité qui m'a permis de vous rappeler les actions et activités réalisées en 2022 et de vous annoncer celles projetées en 2023 lorsque le budget sera voté.

Je vous invite à les découvrir dans les pages suivantes ainsi que les sources de financement.

La présence d'un parlementaire, de conseillers régionaux et départementaux, du président de la communauté de commune et des maires des communes voisines rappelle que Murles n'est ni seule, ni isolée. Nos relations partenariales assurent la mutualisation de nos ressources et permettent la réalisation de nos projets qui valorisent notre patrimoine, embellissent notre commune et développent les activités qui vous sont proposées.

Merci à toutes nos associations qui renforcent la cohésion et le lien social intergénérationnels.

Bonne et heureuse année à tous.

Très respectueusement, le Maire Eric RIGUET

Comité de rédaction : Marjorie Monleau, Arsène Entcheu, Eric Riguet.

VIE DANS LA COMMUNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INFOS ADMINISTRATIVES

ETAT CIVIL

AGENDA

GESTE ÉCOLO ET PORTRAIT



Infographiste : Olivier Sirot



## PROJET PIC EN VOL

Le projet Pic en Vol a pour objectif de revisiter les communes du Grand Pic St Loup par des vues du ciel réalisées avec des cerfs-volants afin de valoriser notre territoire et de partager cette approche originale avec les habitants du « Grand Pic St Loup ».

<https://picenvol.fr/>



**LES ACTIONS DES ÉLUS**

- Le 15 Novembre 2022 : Conseil communautaire
- Le 16 Novembre 2022 : Commission jeunesse et sports CCGPSL
- Le 7 Septembre 2022 : Commission Aménagement
- Le 18 Novembre 2022 : Assemblée générale de l'association des maires de France au château de Castries



**CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2022**

Ont été votés les points suivants :

- 1 - Attribution de la taxe d'aménagement à la Communauté de Communes : taux de 1%.
- 2 - 8000 Arbres pour l'Hérault : Opération 2023, commande de 14 arbres.
- 3 - Demande de subvention FAIC au Département pour l'année 2022 : pour le projet d'aménagement de la Voie de Marianne afin de favoriser les déplacements et de sécuriser les accès, incluant des travaux de démolition du dallage existant et la rénovation de la voie. Le budget prévisionnel est de 105 000 € avec un plan de financement de 80 % de subvention du FAIC (84 000 € sur 2022 et 2023) avec un reste à charge pour la commune de 20 % (21 000 €).
- 4 - Dérogation à l'obligation de raccordement au réseau d'assainissement collectif : suite à une demande de la CCGPSL qui gère l'assainissement, la dérogation est donnée par le conseil municipal pour les habitations situées au Chemin de la Régalisse qui n'étaient pas raccordées.
- 5 - Décision modificative n° 2 – Budget communal 2022 : ajout de 4100 € au budget primitif 2022 pour couvrir certaines dépenses nécessaires au bon déroulement des services communaux.
- 6 - Ajustement annuel de la provision financière.
- 7 - Ouverture anticipée des crédits à la section Investissement pour l'exercice 2023.
- 8 - Nouvelle convention avec le CDG 34 pour la médecine préventive : la collectivité adhère au service de médecine préventive du CDG 34 avec lequel la commune a signé une convention d'adhésion définissant des prestations conformes à la législation relative à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale.

**NOUVELLES ADRESSES MAILS POUR CONTACTER VOS ÉLUS ET LA MAIRIE**

- [mairiedemurles@murles.fr](mailto:mairiedemurles@murles.fr) : affaires courantes de la mairie
- [urbanisme@murles.fr](mailto:urbanisme@murles.fr) : gestion de l'urbanisme
- [groupecommande@murles.fr](mailto:groupecommande@murles.fr) : gestion des commandes groupées de la commune
- [protocole@murles.fr](mailto:protocole@murles.fr) : pour les inscriptions à des événements, protocole
- [eludemurles@murles.fr](mailto:eludemurles@murles.fr) : contact de l'ensemble des élus

**NOUVELLES ADRESSES MAILS INDIVIDUELLES**

- [e.riguet@murles.fr](mailto:e.riguet@murles.fr)
- [t.rouvier@murles.fr](mailto:t.rouvier@murles.fr)
- [m.monleau@murles.fr](mailto:m.monleau@murles.fr)
- [p.teillard@murles.fr](mailto:p.teillard@murles.fr)
- [m.pedot@murles.fr](mailto:m.pedot@murles.fr)
- [a.navarro@murles.fr](mailto:a.navarro@murles.fr)
- [f.dolleans@murles.fr](mailto:f.dolleans@murles.fr)
- [g.gazaix@murles.fr](mailto:g.gazaix@murles.fr)
- [p.guyot@murles.fr](mailto:p.guyot@murles.fr)
- [r.alati@murles.fr](mailto:r.alati@murles.fr)
- [a.entcheu@murles.fr](mailto:a.entcheu@murles.fr)



**CHANTIER NEXITY**

Les enrobés du lotissement le «St Jean» auront lieu le 15 mars. Le revêtement partiel du chemin de l'élagueur sera réalisé courant du mois de mars par Hérault énergie. Dans le même temps, les candélabres seront installés et connectés et assureront un meilleur niveau de sécurité pour les piétons.



JÉRÔME OLLIVIER

*Electricité générale*

Dépannage et entretien  
Courant fort et courant faible  
Domestique et tertiaire  
Neuf et rénovation

**6 chemin des palombes  
34980 Murles**

**[ste.opelec@gmail.com](mailto:ste.opelec@gmail.com)**

**07 71 64 14 27**

SARL AU CAPITAL DE 5000 € - SIRET N° 822 177 374 00011 - RCS DE MONTPELLIER

## NOËL DES ENFANTS

Avez-vous aperçu un pompon, une étoile, une guirlande? Entendu des petits rires farceurs? Ils sont là tout près de nous... se promenant dans la garrigue, dormant au pied d'un arbre ou près d'une rivière...

Parfois ils se cachent dans les cabanes des enfants dans nos jardins... ils ne sont pas loin...! Ils sont enfin en vacances ces petits coquins. Ils ont terminé la fabrication des décorations du sapin de Noël et profitent de quelques instants de répit...

Nos petits lutins Murlois ont participé le mercredi 7 décembre à notre atelier de décoration de Noël.

Ils nous ont permis d'avoir un superbe arbre de Noël.

Merci à nos petits lutins pour leur participation.

Le Mercredi 14 décembre, nos petits Murlois ont pu assister à un spectacle qui a été clôturé par l'arrivée du père Noël et une distribution de cadeaux.



## MARCHÉ DE NOËL

Le 14 décembre a eu lieu le Marché de Noël de Murles. 18 exposants proposaient leurs créations pour les cadeaux de Noël.

Etaient présents aussi le petit marché alimentaire, la maraîchère, la charcutière et l'ostréiculteur de l'étang de Thau. Les poneys de Combaillaux en habit de Noël ont permis aux enfants de faire le tour du village sur leur dos. La tombola de Noël a fait des heureux, chaque exposant a offert un lot et la mairie a offert un gros panier garni. Bravo aux gagnants.

Une dégustation de vin a clôturé cet événement en présence du sous-préfet de Lodève et des maires des communes voisines.



**CESML**  
Votre service public  
électrique de proximité



ACCUEIL

**AGENCE DE GRABELS**  
04 67 66 67 66

**SERVICE D'ASTREINTE**  
7j/7-24h/24

clientèle@cesml.fr ————— www.cesml.com

## CÉRÉMONIE DES VŒUX

Dimanche 29 janvier à la salle coquin, s'est tenue la cérémonie des vœux après deux années d'annulation suite à la crise sanitaire.

Le maire, accompagné de son conseil municipal, a dressé le bilan des actions menées en 2022 malgré un contexte économique difficile. Les projets 2023 ont été présentés, sous réserve du vote du budget. Les Murloises et les Murlois ont été remerciés pour leur engagement, leur générosité et leur solidarité ; avec une attention particulière aux président(e)s des associations qui permettent activités et services sur la commune.

La présence du sénateur Hussein Bourgi et conseiller régional, du Président de la CCGPSL, des conseillers départementaux et maires de St Gély du Fesc, de St Mathieu de Trévières et des maires de Vailhauquès et de Combailaux rappelle le travail partenarial entretenu par la commune.

Le maire a précisé qu'une communication sera entreprise d'ici l'été sur l'état d'avancement du programme de campagne à ce mi-mandat.

Cette cérémonie s'est poursuivie par le partage de la traditionnelle galette des rois en présence des 110 personnes présentes à cette occasion.



## LA SOIRÉE DES AÎNÉS

Le 21 Janvier la commune a offert à ses aînés une soirée avec repas préparé par Fanny de l'Air 0 Délices et l'animation musicale assurée par le duo Ysad'is. Depuis 3 ans cette soirée n'avait pu avoir lieu et avait été remplacée par la distribution de paniers garnis. Toutes les personnes présentes ont été très heureuses de se retrouver et ont pu danser jusqu'à tard dans la nuit.



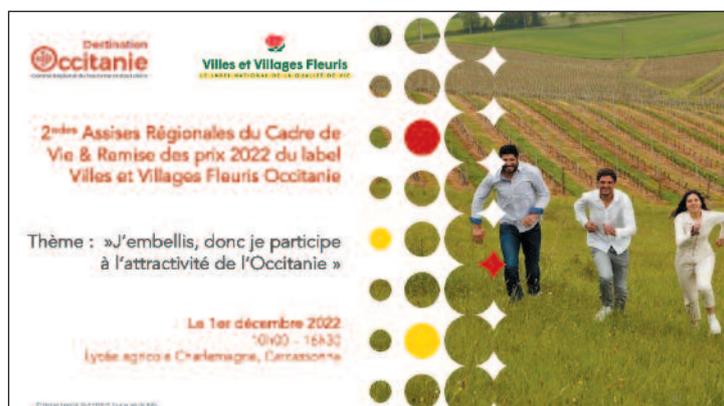
## BLOC NOTE DE MURLES ET CARTE DE VŒUX

Après le sac des courses et du sac à pain, cette année la commune offre à chaque foyer un bloc-note avec le nouveau logo de Murles.



## REMISE DU PRIX VILLAGES FLEURIS

Suite à la visite du jury régional, cet été, nous avons le plaisir de vous informer que notre commune maintient son classement "2 fleurs" dans le label « Villes et Villages Fleuris ». Le jury a conclu que : "l'ensemble des échanges avec les différents acteurs tout au long du parcours a permis au jury de noter la motivation collective de préserver une dynamique autour du label. Le Jury a découvert un village très attractif et dynamique avec une équipe municipale qui a la volonté de poursuivre l'embellissement de son village pour améliorer le cadre de vie et la cohésion entre ses habitants."



## SPECTACLE « ROMÉO HAIT JULIETTE »

Samedi 28 janvier, la salle « coquin » accueillait le premier spectacle de la saison culturelle 2023.

Devant un public conquis, la pièce de théâtre jouée par la compagnie « tiens on sonne » est une interprétation satirique de Roméo et Juliette.

« Roméo hait Juliette » dans sa version moderne et décalée a permis aux 60 spectateurs d'appréhender ce classique avec une parodie hilarante et parfaitement bien jouée par les 4 artistes.

Cette pièce fait partie des couturières de MURLES proposées tous les mois en entrée gratuite et organisées par la FNCTA.



## ASSOCIATIONS - CULTURE

### MURLES AVENTURES



Remise du chèque suite au Trail des étoiles filantes 2022 à l'association partenaire SAS (Sport Accessible et Solidaire) le samedi 19 novembre 2022 .



### AGENDA

#### THÉÂTRE - GUIGNOL ET LE TRÉSOR DES PIRATES

PAR GUIGNOL OCITANIE

21 FÉVRIER - SALLE COQUIN - 16H

#### THÉÂTRE - COUTURIÈRE DE MURLES

L'ÉDUCATION DE RITA

25 FÉVRIER - SALLE COQUIN - 20H30

#### SOIRÉE CUBAINE

EXPRESSIONS MURLOISES

17 MARS - SALLE COQUIN

#### APM CABARET - EDOUARD LAURÈS

DU BOUT DES DOIGTS

19 MARS - SALLE COQUIN - 16H

#### THÉÂTRE - COUTURIÈRE DE MURLES

PLAGIAT DE DEZASAP

25 MARS - SALLE COQUIN - 20H30

#### SPÉLÉOLOGIE

ANIMATION OFFERTE AUX ADOS

16 AVRIL - 10H30

#### APM CABARET - GEORGES NOUNOU TRIO

16 AVRIL - SALLE COQUIN - 16H

#### INAUGURATION DU MÉMORIAL DE LA PAIX

6 MAI - PLAN DE L'AIRE - 15H30



## SERVICE A LA PERSONNE

### SAPINS DE NOËL

Le groupement de commande a permis la livraison de 34 sapins aux murlois.



### OIGNONS DOUX DES CÉVÈNES

Le groupement de commande a permis la livraison de 237kg d'oignons aux murlois.



### BENNE À VÉGÉTAUX

Une benne à végétaux sera installée sur le parking du cimetière du 29 avril au 10 mai.



## JEUNESSE ET SPORTS



### JOURNÉE ADOS

Retenez la date ! ça sera le dimanche 16 avril.

Cette année nous offrons aux ados une découverte de la spéléologie.

Et comme chaque année, nous partagerons un repas convivial à midi.



# FAGES

ELAGAGE

ELAGAGE

ABATTAGE D'ARBRES  
DEBROUSSAILLEMENT  
PARCS ET JARDINS

Mas de l'Elagueur - 34980 MURLES

Tél. / Fax : 04 67 84 42 49

Portable : 06 03 83 83 22

## INAUGURATION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME AU PÔLE SPORTIF LES MATELLES



Le 26 novembre, la piste d'athlétisme a été entièrement rénovée avec un revêtement de bien meilleure qualité et de nouveaux équipements ont été ajoutés pour le lancé et les sauts en hauteur et à la perche.



## LA REMISE DES RÉCOMPENSES DU CHALLENGE DU PIC SAINT-LOUP 2022 ET LE LANCEMENT DU CHALLENGE 2023

Le 21 janvier 2023 à l'Hôtel de la Communauté, la CCGPSL a confirmé sa volonté de poursuivre le challenge du Pic Saint-Loup qui connaît toujours un franc succès. Ce challenge permet de soutenir des valeurs comme le respect de l'environnement et l'inclusion de tous dans l'accès au sport par le soutien d'associations et le financement d'actions.



Murles participe à cet élan avec le Trail des Étoiles Filantes. Murles Aventures nous annonce que le trail se déroulera le vendredi **11 août 2023** avec toujours les 2 distances trail et en plus cette année l'ouverture du 10 km à la marche nordique !

## MÉDIATHÈQUE DE COMBAILLAUX, MURLES, VAILHAUQUÈS

### SAMEDI 21 JANVIER

3ème soirée jeux pour la Nuit de la Lecture. Thématique de l'édition 2023 : la Bd et les super-héros. Une trentaine de personnes est venue partager un moment ludique en famille ou entre amis. Petits et grands ont pu découvrir des nouveaux jeux ainsi que ceux présents à l'année à la médiathèque. Merci à Carine, Claudy, Nathalie et Philippe, pour leur implication bénévole pour l'explication des jeux. Merci aussi à l'association Homo Ludens Associés pour le prêt d'une vingtaine de jeux sur la thématique demandée.

**Horaires vacances d'hiver :**  
**Fermeture du 20 au 27 février 2023**

**Du 28 février au 6 mars 2023**

Mardi-vendredi : 10h-12h et 15h-18h

Samedi : 10h-12h30

Accès à l'espace jeux de société  
aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

**Renseignements au 04 67 67 03 93**  
**mediatheque.combaillaux@wanadoo.fr**

### Agenda :

- Samedi 11 février de 11h à 12h30 : Matinée jeux de société
  - Vendredi 17 février à 10h30 : Bébés lecteurs
  - Samedi 11 mars de 11h à 12h30 : Matinée jeux de société
  - Vendredi 24 mars à 10h30 : Bébés lecteurs
  - Samedi 25 mars à 10h30 salle Occitanie : "De toutes les couleurs"
- Spectacle drôle et poétique pour les petits bouts par la Compagnie Arthéma. Spectacle gratuit, proposé par la CCGPL. A partir de 9 mois

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES



**Charles, Jacques Bataillou**

Né le 15 décembre 2022  
Bataillou Simon et de  
Chabbert Sabine



**Luna, Charlie IGON**

Né le 21 Janvier 2023  
Deigon Célia





## QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATION PRÉALABLE ?

Certains travaux exigent une demande de permis de construire, d'autres une déclaration préalable de travaux. Quelle est la différence ? Dans les deux cas en Mairie, ces documents administratifs permettent de vérifier qu'un projet de construction est conforme aux règles d'urbanisme fixées (Plan Local d'Urbanisme notamment).

## DÉCLARATION PRÉALABLE OU PERMIS DE CONSTRUIRE : LES RÈGLES

**LA DIFFÉRENCE ENTRE LA DÉCLARATION PRÉALABLE ET LE PERMIS DE CONSTRUIRE SE FONDE AVANT TOUT SUR LA SURFACE À CONSTRUIRE.**

**TOUT CE QUI EST DE NATURE À MODIFIER L'ASPECT EXTÉRIEUR DE L'HABITATION FAIT L'OBJET D'UNE DÉCLARATION.**

Une déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est suffisante pour les petits travaux de construction ou de la rénovation comme :

- l'extension d'une construction existante,
- la modification de l'aspect extérieur de votre maison, comme le changement de couleur de façade, le remplacement d'une fenêtre, l'installation d'une fenêtre de toit, la pose d'une clôture ou d'un portail ...
- des constructions nouvelles avec une création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20m<sup>2</sup>,
- l'aménagement d'une surface extérieure inférieure à 20m<sup>2</sup> comme une terrasse, un carport, un abri de jardin,
- la construction d'une piscine entre 10m<sup>2</sup> et 100m<sup>2</sup>.

## UN PERMIS DE CONSTRUIRE EST LUI OBLIGATOIRE POUR DES TRAVAUX CONSÉQUENTS COMME :

- une nouvelle construction sur un terrain nu,
- la création de surface plancher pour une extension par exemple avec une emprise au sol supérieure à 20m<sup>2</sup>,
- l'aménagement extérieur avec une création de surface de plancher supérieure à 20m<sup>2</sup> comme un carport, une dépendance, etc,
- la construction d'une piscine de plus de 100m<sup>2</sup>,
- les travaux visant à changer la destination d'une construction d'un commerce en habitation par exemple, avec une modification de la structure ou de la façade.

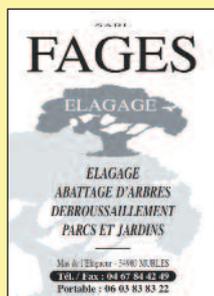
**D'AUTRE PART LA DIFFÉRENCE ENTRE LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX ET LE PERMIS DE CONSTRUIRE TIENT AUSSI SUR LE TEMPS D'INSTRUCTION À LA CCGPSL :**

- pour une déclaration préalable de travaux, le délai d'instruction est de 30 jours
- pour un permis de construire il faut compter deux mois à minima.

**La mairie se tient à votre disposition pour vous accompagner dans le choix de la procédure.**

## NOUVEAU

**L'ENTREPRISE FAGES ÉLAGAGE SITUÉ AU 9, CHEMIN DE L'ÉLAGUEUR 34980 MURLES VOUS PROPOSE :**



- **Fumier de mignon (mouton) 10 kg environ 30 Litres** 5€ (soit 6€ TTC)
- **Fumier de mignon (mouton) 30 kg environ 90 Litres** 15€ (soit 18€ TTC)
- **Terreau 12 kg environ 40 Litres** 2,5€ (soit 3€ TTC)
- **Terreau au m3 sur demande.**  
Livraison gratuite à partir de 50 sacs (nous consulter)

**Contact : Mr Guilbot Eric 06 84 13 49 79 - Bureau 04 67 84 42 49**

Lundi et Vendredi de 8h00 à 12h00  
Mardi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00  
Jeudi : Télétravail de la secrétaire

Tel : 04 67 84 40 40  
mairiedemurles@murles.fr  
Mairie de Murles - Facebook

- [www.murles.fr](http://www.murles.fr) -

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou un élu, contactez le secrétariat, un rendez-vous vous sera donné dans les 48h.

## CÉRÉMONIE DES VŒUX : RÉSUMÉ

Le maire rappelle le contexte difficile tant économique, social que géopolitique ; la commune réalise des économies pour stabiliser le budget. Toutefois, le maire précise que la vie continue et que les projets doivent se poursuivre.

En ce mi-mandat, il est indiqué qu'une communication sera réalisée pour faire le point sur l'avancement du programme électoral de 2020 et des actions qui restent à mener pour respecter l'adage : **Dire ce que l'on fait doit correspondre à faire ce que l'on dit.**

Le maire accompagné de son conseil a présenté à la population les projets pour cette nouvelle année :

### DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME :

- Poursuite de la rénovation des voiries, à savoir la voie de marianne (route passant devant la mairie).
- Accompagnement de l'aménageur du lotissement « le St Jean » jusqu'à l'inauguration prévue au cours du premier semestre. Les nouveaux habitants apporteront diversité et dynamisme et participeront à la vie du village comme le font déjà les murlois récemment installés.
- Implantation de l'éclairage public chemin de l'élagueur.
- Poursuite de la révision du PLU pour coller aux exigences du Scot (Schéma de Cohérence Territorial) de la Communauté de Communes. Une réunion publique de concertation sera prochainement programmée avec les Murlois pour la partie du règlement.
- Poursuite du projet de rénovation et d'agrandissement de la Mairie. La maquette sera présentée aux Murlois en fin d'année. Construite en 1882, elle a subi quelques transformations, montre des signes de faiblesse importants et ne correspond plus aux besoins de notre époque, ni aux normes qui nous sont justement imposées.

**LA CULTURE** aura toute sa place encore cette année avec un agenda riche d'événements dans les mêmes proportions pour offrir à chacun un accès facile aux pièces de théâtre, aux concerts, aux expositions ... La culture doit être territorialisée et accessible partout et pour tous.

**LA JEUNESSE ET LE SPORT** sont pris en compte avec des journées découvertes comme la spéléologie. Le nouvel espace sport et loisir au sud du village dont les premiers travaux ont débuté en 2022, va accueillir des équipements pour les petits, les ados et les adultes ; il deviendra un peu plus tard, un lieu de rassemblement pour les familles avec une aire de pique-nique et un espace de cinéma de plein air l'été.

### LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION SONT OMNIPRÉSENTES :

- Poursuite des sessions de formation aux gestes de premiers secours accessibles à tous et gratuits (2 à 3 sessions)
- Mutualisation des ressources humaines des 3 comités communaux feux de forêt de Murles-Vailhauquès et Combaillaux pour augmenter le nombre de patrouilles sur les pistes de DFCI lorsque le risque d'éclosion d'un feu sera élevé.

## L'HISTOIRE A TOUTE SA PLACE :

Nous ne pouvons pas imaginer un futur heureux sans intégrer notre histoire. Se souvenir d'où l'on vient pour savoir où l'on va.

- Organisation d'une exposition sur l'histoire de notre village à partir de documentaires, livres, photos, objets et registres ; ainsi, nos nouveaux arrivants pourront mieux connaître Murles et les Murlois de s'en rappeler.
- Réédition du livre co-écrit par Alain GUILBOT, ancien Maire de Murles et qui retrace notre histoire.
- Célébration des 750 ans de la baronnie de Caravètes après l'été.
- Inauguration du mémorial de la paix le 6 mai en présence de la ministre chargée des affaires militaires.

En effet, 2 communes sur les 342 que compte l'Hérault n'ont pas de monument du souvenir. Parce que nous avons le devoir et l'obligation de nous souvenir de celles et ceux qui ont été victimes de barbarie durant les 2 guerres mondiales et des actes de terrorisme sur notre sol, ce monument sera un endroit de recueillement et de fraternité.

## COMMENT SERONT FINANCÉS CES PROJETS ?

Notre budget permet de financer nos dépenses de fonctionnement et une partie de nos dépenses d'investissement. Pour compléter le financement de nos projets, nous sollicitons, comme chaque année mais un peu plus cette année :

- **l'Etat** qui va débloquer dans le cadre d'un fond vert de 2 milliards d'euros au profit des collectivités qui s'engagent à réaliser des travaux vertueux pour préserver l'environnement par des actions liées à la Performance environnementale, à l'Adaptation au changement climatique, à l'amélioration du cadre de vie et à l'ingénierie.
- **le conseil régional**, qui participe de manière importante aux dépenses liées aux performances énergétiques comme la chaudière à granulés dans la salle « coquin » en 2017.
- **le conseil départemental** qui nous accompagne dans de nombreux projets comme la rénovation de la voie marianne (40 000 euros de subventions pour 2023).
- **la communauté de communes** du Grand pic St loup qui attribue encore cette année un fond de concours de 30 000 euros.
- Et enfin, il y a les dons de quelques murlois qui nous aident à financer des dépenses imprévues.

**TOUS CES PROJETS SONT POSSIBLES GRÂCE AU TRAVAIL QUOTIDIEN DES ÉLUS,  
DES EMPLOYÉS COMMUNAUX, DES MURLOIS, DES ASSOCIATIONS  
ET DES PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS.**

QU'ILS EN SOIENT REMERCIÉS !